

AL-AZHAR UNIVERSITY
BULLETIN OF THE FACULTY
OF
LANGUAGES & TRANSLATION



جامعة الأزهر
مجلة كلية اللغات والترجمة

Le phénomène des Collocations dans la Traduction du Sens du Coran vers le Français

Par

Dr. Magdi Adli Ahmed ALI

**Professeur adjoint
Faculté de langues et de traduction
Université d'Al Azhar**

Le Caire

2022

The Phenomenon of Collocations in Translating the Meanings of the Noble Qur'an into French

Magdi Adli Ahmed Ali

French Department, Faculty of Languages and Translation, Al-Azhar University,
Cairo, Egypt

E-mail: MagdiAdli.2010@azhar.edu.eg

Abstract

In this research, we dealt with one of the important linguistic phenomena, which has not received much study and research, which is collocation. Where we dealt with the problems of translating this phenomenon from the Qur'an into the French language. We have highlighted the concept of the word, and we have shed light on the different types of collocation, specifically, the nominal collocation and the verbal collocation. We also dealt with the methods of translating the collocation by analyzing a group of carefully selected collocation from the Holy Qur'an and comparing them with their French translation by Jacques Berque, Blachère, Zeinab Abdel Aziz and Hamid Allah, in order to identify the success of the translation in transferring these collocation and their meanings and identifying the different methods of translation adopted.

Keywords: Problems, Translation, Quran, Collocation, Verbal, Nominal

ظاهرة التلازم اللفظي في ترجمة معان القرآن الكريم إلى اللغة الفرنسية

مجدي عدلي احمد علي

قسم اللغة الفرنسية، كلية اللغات والترجمة، جامعة الأزهر، القاهرة، مصر

البريد الإلكتروني MagdiAdli.2010@azhar.edu.eg

الملخص:

تناولنا في هذا البحث أحد الظواهر اللغوية المهمة ، والتي لم تحظى بحظ وافر من الدراسة والبحث وهي ظاهرة التلازم اللفظي. حيث تناولنا إشكاليات ترجمة هذه الظاهرة من القرآن إلى اللغة الفرنسية . لقد أبرزنا مفهوم الكلمة ، وقمنا بإلقاء الضوء على الأنواع المختلفة للتلازم اللفظي وتحديد التلازم الإسمي والتلازم الفعلي. كما تناولنا طرق وأساليب ترجمة التلازم من خلال تحليل مجموعة من المتلازمات المختارة بعناية من القرآن الكريم ومقارنتها بترجمتها الفرنسية التي قام بها جاك بيرك ، بلاشير ، زينب عبد العزيز وحميد الله ، وذلك من أجل التعرف على نجاح الترجمة في نقل هذه المتلازمات اللفظية ومعانيها والتعرف على طرق الترجمة المختلفة المعتمدة.

كلمات مفتاحية: إشكاليات ، ترجمة ، قرآن ، تلازم ، فعلي ، اسمي

0. Introduction

Dans toutes les langues, il existe des termes et des mots pouvant s'associer ensemble pour former des combinaisons lexicales expressives et des locutions linguistiques utilisées spontanément par les locuteurs. Cependant, il existe entre certaines combinaisons des rapports privilégiés. À titre d'exemple, pour exprimer l'idée qu'une grande foule de gens pleure, nous utilisons le verbe «pleurer». Allah dit : «وَأَبْكُوا (wa lyabko) - qu'ils pleurent». Mais pour exprimer que ces larmes vont durer longtemps, le verbe «pleurer» doit être accompagné d'une autre unité lexicale : «كَثِيرًا (kathiran) - beaucoup». Allah dit : «وَأَبْكُوا كَثِيرًا - التوبة : ٨٢» - qu'ils pleurent beaucoup». De même, pour exprimer la joie et le rire pendant une courte période, Allah, Tout-Puissant, dit : «فَلْيُضْحِكُوا قَلِيلًا - التوبة : ٨٢» - Qu'ils rient un peu». Ces combinaisons lexicales s'appellent : la collocation. «*Une collocation est un syntagme AB (ou BA) qui est tel que, pour le construire, le Locuteur sélectionne (A) librement d'après son sens 'A', alors qu'il sélectionne (B) pour exprimer auprès de A un sens "s" en fonction de contraintes imposées par A. Une collocation est donc un syntagme semi-phaséologique*¹». Cette recherche vise à mettre en lumière ce phénomène linguistique encore inconnu et qui n'a pas significativement attiré l'attention des chercheurs, et qui nécessitent des recherches et des études plus approfondies. Nous nous concentrerons sur le concept de collocation en tant qu'un mécanisme de création du sens et d'enrichissement de la langue. Puisque Le Coran est une source intarissable, Il constitue un vaste champ de collocations sous leurs diverses formes : «*Le texte du Coran est un texte caractérisé par l'emploi, à une grande échelle, [...] de collocations qui se répètent de façon binaire [...]. Il en résulte un texte riche en collocations de tout type*²».

De là, cette recherche vise à aborder la problématique de la traduction de certaines collocations sélectionnées du Noble Coran et en les comparant avec leur traduction française afin d'identifier le succès des traducteurs à transmettre les collocations arabes et leurs significations et les techniques adoptées pour les transférer dans la langue cible.

¹) POLGUÈRE, A., *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, 3 éd., Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2016, p. 65

²) OUERHANI, Béchir, *Les collocations dans le Coran : structures et traductions*, https://www.academia.edu/5541628/OUERHANI_Alicante_Coran consulté le 11/02/2022

En effet, ce qui a fait de la traduction des collocations une sorte d'aventure, c'est que trouver leur équivalent en français n'est pas chose aisée. Ce qui nous pousse à nous interroger comment un traducteur professionnel pourrait:

- Maintenir l'aspect esthétique et artistique de la composition de la collocation de la langue du Coran à la langue française?
- Transférer la collocation à la langue française tout en préservant la même structure et le sens ?
- Est-il possible pour les traducteurs de transférer la collocation coranique en français sans en perdre le sens ?
- Comment les collocations dans le Noble Coran sont-elles traduites fidèlement vers le français ?
- Quelles sont les stratégies adoptées par les traducteurs pour transférer les collocations du Coran vers la langue française ?

La méthode suivie, dans cette recherche, sera alors analytique et comparative, qui vise à comparer les traductions des collocations coraniques, en s'appuyant sur les interprétations des versets coraniques afin de comprendre leur signification linguistique et contextuelle. Par conséquent, le problème de cette recherche est de savoir à quelle mesure les traducteurs ont réussi à transférer la collocation en langue française, à la lumière de leur choix entre la traduction littérale et la traduction du sens (interprétative). Afin de traiter ce problème, nous nous appuierons sur quatre traductions différentes du sens du Noble Coran, qui ont été faites par deux français : Jacques Berque et Régis Blachère ; et deux musulmans, Zeinab Abdelaziz et Mohamad Hamidullah. Nous pourrions souligner que chaque traducteur cherche à retransmettre les significations du Coran, influencé par sa propre culture et la religion à laquelle il appartient. Nous mentionnerons, d'abord, le verset coranique tout indiquant le nom de la sourate et le numéro du verset, puis les différentes traductions mises dans des tableaux afin qu'il soit facile de les comparer. Nous allons mettre en lumière le concept du mot, ses différentes structures syntaxiques (base et collocatif) et les méthodes de leur traduction vers le français.

1. Définition

Dubois définit la collocation disant : «*On appelle collocation l'association habituelle d'un morphème lexical avec d'autres au sein de l'énoncé*³». De plus, il nous donne un exemple explicatif : «*pain est en collocation avec frais, sec, blanc, etc. Les mots sont cooccurrents*⁴». Il faut également signaler que nous pourrions «*considérer que lesdites collocations sont les groupements qui se situent à mi-chemin entre, d'un côté, les phrases ou les syntagmes libres et, de l'autre, les expressions totalement figées*⁵».

La collocation se compose, en général, de deux éléments constitutifs : un mot-base et collocatif. «*Une collocation est ainsi formée de deux éléments : une base, soit un mot qui conserve son sens, et un collocatif, un autre mot (parfois une locution) qui accompagne le mot-base de façon contrainte afin d'exprimer un sens particulier, en fonction de ce même mot-base*⁶». Ce couple forme, en effet, une unité indissociable; et l'ordre des mots reste fixe et chacun maintient son rôle et ses caractéristiques morphologiques. Mais, il faut signaler qu'«*une expression comme (par hasard), qui associe un élément grammatical et un élément lexical, ne sera pas considérée comme une collocation au sens strict, bien qu'elle soit une association importante d'un point de vue didactique*⁷».

Comment jugeons-nous alors que toute cooccurrence d'unités lexicales existant dans le Coran est considérée comme une collocation ?

Il existe, en effet, quatre étapes : «*1) Identifier le sens général de la collocation; 2) Identifier les deux parties : base et collocatif; 3) Identifier la structure syntaxique; 4) Regarder si le sens général dégagé en (1) correspond à un patron de collocation existant*⁸».

³) DUBOIS., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1994, p.91

⁴) *Idem*

⁵) GROSS, G., *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, Ophrys, Paris, 1996, p.15

⁶) TREMBLAY, O., *Les collocations : des mots qui font la paire*. Québec français, 2014, p. 74

⁷) BENIGNO, Veronica, KRAIF, Olivier, GROSSMANN, Francis et VELEZ Antonino, « *La notion de collocation fondamentale : une étude de corpus* », Cahiers de lexicologie, n° 108, 2016 - 1, Phraséologie et linguistique appliquée, p. 127

⁸) TREMBLAY, Ophélie, et ANCTIL, Dominic. « *Les collocations: des combinaisons de mots privilégiées*», Correspondance, vol. 21, n 3, 2016, p.5

Prenons les exemples suivants « يَقِيمُونَ الصَّلَاةَ – البقرة : ٣ » ils accomplissent la prière» pour juger qu'ils sont des collocations

- La signification générale est reliée à l'idée de faire la prière
- La base est « يَقِيمُونَ (yoqimona) – ils accomplissent» et le collocatif est « الصَّلَاةَ (as-salah) – la prière».
- La base est un verbe et son complément joue le rôle de collocatif.
- Tous les deux expriment ensemble un sens particulier.

De même, prenons un autre exemple contenant une collocation nominale :

« مَعِيشَةً ضَنْكًا – طه : ١٢٤ ».

- La signification générale est reliée à l'idée de la difficulté à vivre
- La base est « مَعِيشَةً (maïchatan) – une vie» et le collocatif est « ضَنْكًا (danka) – malheureuse».
- La base est un nom et son adjectif joue le rôle de collocatif.
- La base et le collocatif forment une unité lexicale significative.

Il faut signaler que les collocatifs : « الصَّلَاةَ (as-salah) – la prière» et « ضَنْكًا (danka)- malheureuse» en contact avec leurs bases « يَقِيمُونَ (yoqimona) – ils accomplissent» et « مَعِيشَةً (maïchatan) – une vie» «pour exprimer un sens donné⁹». Par conséquent, disons que toute combinaison ayant la même structure, base verbale ou base nominale + collocatif, est jugée comme une collocation, telles que les fréquentes combinaisons existant dans Le Noble Coran : « وَشَدَدْنَا مُلْكَهُ – ص : ٢٠ : – nous avons affermi son pouvoir», « وَأَتَيْنَاهُ الْحِكْمَةَ – ص : ٢٠ : – nous lui avons donné la sagesse», « يُرْسِلُ الرِّيَّاحَ – الروم : ٤٨ : – Il soulève les vents», « رَحِيقٍ »

⁹) RAMOS, Alonso, « Construction d'une base de données des collocations bilingue Français-espagnol ». Langages, 143, 2001, p. 12

٢٥ : المطففين - مَخْتُومٌ - *fin nectar*», «٣٤ : النازعات - الطَّامَّةُ الْكُبْرَى - *la grande Catastrophe*», «٤٦ : الواقعة - الْحِنْتِ الْعَظِيمِ - *le grand péché*».

Nous pourrions alors insister sur le fait que les structures «يُتَّقِمُونَ الصَّلَاةَ» et «مَعِيشَةً صَنَكًا» sont des collocations. En général, le locuteur a recours aux collocations pour orner son discours et donner au contexte un pouvoir d'influence, car elles augmentent la force de sens portée par ses structures et ses phrases, et donnent ainsi au style une caractéristique spéciale qui attire l'attention de l'auditeur ou du lecteur.

2. La structure syntaxique de collocations

Les collocations dans le Coran, ainsi dans la traduction de ses sens vers le français, varient en forme et en type selon leur structure syntaxique, ainsi que selon le contexte dans lequel ils sont mentionnés. «*Les collocations présentent des particularités syntaxiques, qui varient selon le statut des associations*¹⁰». De là, il existe de nombreuses formes de structure syntaxique des collocations qui se devise en deux types de structure principale : les collocations nominales et les collocations verbales. Soulignons également que «*les collocations peuvent être interprétées par le locuteur, même si leur forme n'est pas prévisible*¹¹».

2.1. Les collocations nominales

Les collocations nominales dans le Coran sont nombreuses. Autour de la base nominale, nous pourrions avoir des collocatifs nominaux, adjectivaux, prépositionnels et des noms annexés ou en coordination. De façon générale, les collocations nominales pourraient avoir les formes :

1. Mot-base : nom + collocatif : nom :

¹⁰) TUTIN, Agnès, GROSSMANN, Francis, *Collocations régulières et irrégulières: esquisse de typologie du phénomène collocatif*, Article in *Revue Française de Linguistique Appliquée* • February, Université Stendhal Grenoble-3, 2013 p. 6

¹¹) HAUSSMANN, F. J., *Le dictionnaire de collocations*. In Haussmann F.J., Berlin/New York, 1989, p.4

– الْحَمْدُ لِلَّهِ – فاطر : ١», «*la vie d'ici-bas*¹² – الْحَيَاةُ الدُّنْيَا – الحديد : ٢٠»
– زِكْرِ اللَّهِ وَإِقَامِ الصَّلَاةِ وَإِيتَاءِ الزَّكَاةِ – النور : ٣٧», «*louange à Allah, l'accomplissement de la prière et l'acquittement de la Zakat*».

2. Mot-base : nom + collocatif : adjectif : «*رجُلٌ رَشِيدٌ – هود : ٧٨*»
homme sensé».

3. Mot-base : nom + collocatif : adjectif modal : «*فُرَانًا عَرَبِيًّا – الزمر : ٢٨*»
Coran en langue arabe».

4. Mot-base : nom + collocatif : nom en état d'annexion : «*شَهْرُ رَمَضَانَ – البقرة : ١٨٥*»
le mois de Ramadan».

Les deux mots sont en état d'annexion : «*le premier est déterminé par le deuxième. Le dernier terme équivaut à un complément déterminatif*¹³».

5. Collocation prépositionnelle nominale + Base nominale + collocatif nominal : «*عَلَى شَفَا حُفْرَةٍ – آل : ٧*»
difficilement», «*بِشِقِّ الْأَنْفُسِ – النحل : ٧*»
au bord du gouffre».

6. Collocation nominale en coordination : «*الشَّمْسُ وَالْقَمَرُ – الرحمن : ٥*»
le soleil et la lune».

2.2. Les collocations verbales

Les collocations verbales sont plus répandues, dans le Coran, sous diverses formes syntaxiques. Le mot-base verbal pourrait en effet apparaître en cooccurrence avec de différents collocatifs. Autour de la base verbale, nous pourrions avoir des collocatifs nominaux, adjectivaux, prépositionnels :

¹²) Pour la traduction du sens du verset, nous avons eu recours à la traduction de Hamidullah et celle de Zeinab Abdel Aziz.

¹³) BLACHERE, *Grammaire de l'arabe classique*, 4ème éd., Maisonneuve & Larousse, Paris, 1975, p. 322

1. Mot-base : verbe + collocatif : nom :
« ١٤ : القصص - بَلَغَ أَشُدَّهُ - *il a atteint sa maturité*».
2. Mot-base : verbe + collocatif : nom d'agent :
« ١٠ : الاحقاف - وَشَهِدَ شَاهِدٌ مِّنْ بَنِي إِسْرَائِيلَ - *Et un témoin des fils d'Israël a témoigné*».
3. Mot-base : verbe + collocatif : infinitif du même verbe :
« ٧٠ : الاحزاب - وَقُولُوا قَوْلًا سَدِيدًا - *et tenez un discours raisonnable*».
4. Mot-base : verbe + collocatif : complément absolu. «*C'est une des formes de rhétorique que l'on rencontre souvent dans le Qurān, et qui consiste à répéter le nom verbal pour affirmer le sens : une fois inclus dans le verbe, et une fois nettement pour éloigner tout sens péjoratif*¹⁴ » :
« ٢٩ : المؤمنون - أَنْزِلْنِي مُنْزَلًا مُّبَارَكًا - *accueille-moi à bon port*».
5. Mot-base : verbe + collocatif : préposition + nom :
« ٣٠ : النور - يَغْضُؤُوا مِنْ أَبْصَارِهِمْ - *baisser pudiquement leur regard*»,
« ٥٩ : النحل - يَتَوَارَى مِنَ الْقَوْمِ - *il s'esquive des gens*».
6. Mot-base : verbe + collocatif : adjectif modal : « التوبة - انْفِرُوا خِفَافًا وَثِقَالًا - *allez au Jihad, léger et lourd*».

Il faut souligner que la structure des collocations nominales ou verbales pourrait être :

- Homogène, c'est-à-dire : le mot base et le mot collocatif sont de même origine phonétique : « ٧٠ : الاحزاب - وَقُولُوا قَوْلًا سَدِيدًا - *et tenez un discours raisonnable*», « ٢٦ : يوسف - شَهِدَ شَاهِدٌ مِّنْ أَهْلِهَا - *un témoin de sa famille a témoigné*».
- Non homogène (Hétérogène), c'est-à-dire le couple constitutif des collocations n'est pas de même origine phonétique : « حجُّ الْبَيْتِ - ال - *pèlerinage à la Mecque*».

¹⁴) ABAEL AZIZ, Zeinab, *Le Qur'an Traduction du sens de ses Versets*, 2014, p. XVIII

Dans les collocations nominales ou verbales, la base nominale suivie d'un collocatif prépositionnel ou en état d'annexion et de coordination, et la base verbale suivie d'un nom ou d'un infinitif constituent une unité sémantique expressive : *«chacune a son sens propre et est employée pour rendre des nuances sémantiques bien spécifiques¹⁵»*.

Dans la collocation verbale : le mot-base (le verbe) pourrait sémantiquement avoir certaines valeurs : il pourrait être vide, plein, ou métaphorique. Signalons également que l'un des éléments formant une telle expression pourrait parfois être variable. C'est à dire, nous pourrions utiliser avec le même mot-base des collocatifs différents. Les collocatifs nominales tels que : *«الْعِزَّةُ (al-'izah) – l'orgueil»*, *«الرَّجْفَةُ (ar-rajfato) – le cataclysme»*, *«الصَّيْحَةُ (as-sayhato) – le cri sinistre»* sont, tous les trois, employés dans le Coran avec le mot-base verbal *«أَخَذَ - saisir»*. Ce sont, en effet, des collocations diversifiées ayant des variantes stylistiques. Il en résulte que l'emploi de telles structures donne des sens différents. *«La collocation est une cooccurrence lexicale privilégiée de deux éléments linguistiques entretenant une relation syntaxique¹⁶»*.

3. Traduction des collocations

Les collocations varient considérablement selon leur structure grammaticale, leur fonction stylistique et le contexte dans lequel elles apparaissent. Par conséquent, traduire les collocations d'une langue à l'autre constitue un grand défi pour tout traducteur où cela nécessite que le traducteur soit parfaitement familiarisé avec les aspects linguistiques et culturels des langues source et cible. Mounin, *«classe les problèmes posés par la recherche des équivalences - lors du passage d'un monde culturel à un autre au cours d'une traduction - selon cinq domaines : l'écologie, la culture matérielle, la culture sociale, la culture religieuse et la culture linguistique¹⁷»*.

¹⁵) YETULANI, Grażyna, *Les collocations verbo-nominales et la traduction*, Studia Romanica Posnaniensia, Adam Mickiewicz University Press, Poznań, vol. XXX: 2003, pp. 159-168

¹⁶) TUTIN, Agnès, GROSSMANN, Francis, *Collocations régulières et irrégulières: esquisse de typologie du phénomène collocatif*, Article in *Revue Française de Linguistique Appliquée*, Université Stendhal Grenoble-3, 2013 p. 2

¹⁷) MOUNIN George, *les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, Paris, 1963, p.23

Le traducteur doit alors avoir une connaissance approfondie de la signification de ces collocations et de leurs connotations contextuelles dans les deux langues, car des problèmes se posent devant lui liés aux méthodes de traduction des collocations et à la manière de les traiter. Certaines collocations peuvent être traduites littéralement, ou de manière interprétative, et certaines peuvent être difficiles à traduire au point que le traducteur reste perplexe devant eux.

Par conséquent, cette recherche aborde les méthodes les plus importantes de traduction des collocations à travers des modèles sélectionnés du Noble Coran pour les mettre en lumière, les étudier et les analyser. La collocation signifie l'association de certains mots les uns avec les autres et de les retrouver constamment ensemble dans plusieurs contextes. En général, la collocation se compose de deux éléments essentiels : le mot-base et le collocatif qui exprime ensemble un sens donné. Ils sont plus proches soit de l'expression figée, soit de l'expression libre. Si l'un de ces mots est mentionné, l'autre mot qui l'accompagne vient spontanément à l'esprit, par exemple : « ۳ : البقرة - الصَّلَاة - يُقِيمُونَ الصَّلَاةَ », « ۴ : لقمان - يُؤْتُونَ الزَّكَاةَ - مَعِيشَةً ضَنْكًا - », « طه : ۱۲۸ », « ۱۳ : الفرقان - مَكَانًا ضَيْقًا - الفرقان : ۱۳ ». Mais, il faut signaler qu'« *une collocation n'est pas une unité formelle, mais plutôt une relation privilégiée entre lexèmes*¹⁸ ».

Nous tenterons ici de répondre à cette question : comment les collocations sont-elles fidèlement traduites en français ? Afin de répondre à cette question, nous aborderons certaines collocations très courantes dans le Noble Coran qui ont posé de nombreux problèmes lors de la tentative de les traduire en langue française.

3.1. La collocation nominale

Sans aucun doute, la collocation nominale est l'une des combinaisons lexicales très fréquentes dans le Coran. En fait, la relation entre les deux mots combinés peut être renforcée, et cette combinaison pourrait conduire à l'émergence d'une expression presque idiomatique. Syntactiquement, nous pourrions trouver plusieurs types de collocations nominales.

¹⁸) CHRISTOPHER, Gledhill & AMALIA, Todirascu, « *Collocations en contexte : extraction et analyse contrastive* », revue électronique Texte et corpus, n°3 / août 2008, Actes des Journées de la linguistique de Corpus 2007, p. 137-148, http://web.univ-ubs.fr/corpus/jlc5/ACTES/ACTES_JLC07_todirascu_gledhill.pdf 17/02/2022

-Nom + Adjectif : «أَجَلٍ مُّسَمًّى - terme déterminé»

Cette collocation est composée de mot-base nominal «أَجَلٍ (ajal) - terme», nom déterminé par un adjectif, et de collocatif adjectival «مُسَمًّى (moçamma) - déterminé». Les deux éléments forment ensemble une unité sémantique expressive. Ils ont été mentionnés ensemble dans le Coran plus d'une fois dans des contextes différents et avec plusieurs significations, ce qui indique à quel point ils sont étroitement associés dans les utilisations coraniques.

Allah, Le Très Haut, dit :

«يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِذَا تَدَايَنْتُمْ بِدِينٍ إِلَى أَجَلٍ مُّسَمًّى فَاكْتُبُوهُ - البقرة : ٢٨٢»

Le Noble Coran a utilisé la collocation «أَجَلٍ مُّسَمًّى» dans le contexte du verset concernant le prêt et les dettes, qui doivent être payable aux crédateurs dans une période connue et déterminée pour protéger leur intérêt. Al-Tabari a dit, dans son exégèse, que «أَجَلٍ مُّسَمًّى» signifie : «Un temps connu et spécifié¹⁹». De son côté, Al-Baghawi confirme le même sens, mais il était plus précis signalant que «أَجَلٍ مُّسَمًّى» est «une période dont le début et la fin sont connus²⁰».

De là, «الأَجَلِ مُّسَمًّى», dans ce verset, désigne le temps connu et déterminé dont le début et la fin sont connus. Voyons alors comment les traducteurs ont rendu la collocation nominale : «أَجَلِ مُّسَمًّى» en français :

Hamidullah	«Ô vous qui croyez! Lorsque vous convenez d'une transaction comportant une dette à terme fixé»
Zeinab Abdelaziz	«O vous qui devîntes croyants, si vous contractez une dette à terme déterminé, écrivez-la, mettez-le par écrit»
Berque	«Croyants, si vous convenez d'une dette à terme fixé, mettez-la par écrit»
Blachère	«O vous qui croyez !, quand vous êtes en situation de créancier à débiteur, pour une dette à terme fixé, écrivez-le»

¹⁹ (تفسير الطبري ص ٤٨)

²⁰ (تفسير البيهقي ص ٣٤٩)

La première chose qui attire l'attention dans ces traductions est que Hamidullah, Berque et Blachère ont rendu la collocation « أَجَلٍ مُّسَمًّى » par «*terme fixé*», bien que Zeinab Abdelaziz ait opté pour l'expression «*terme déterminée*» comme équivalent possible. Tous les traducteurs ont accepté de traduire «*مُسَمًّى*» par «*fixé*», à l'exception d'Abdelaziz qui a choisi le mot «*déterminée*». En fait, les deux mots sont presque synonymes. Mais, le mot «*fixé*», employé comme un adjectif, est un participe passé du verbe «*fixer*» et ayant le sens de «*rendre immobile, maintenir en place*²¹». Alors, il n'exprime pas exactement le sens coranique voulu. Le mot «*déterminée*» est un adjectif ayant le sens de «*précisé*²²». Il est le plus proche du sens original. Ainsi, nous pouvons facilement souligner que la tentative faite par Zeinab Abdel Aziz exprime fidèlement et avec précision le sens coranique.

Alors, cette expression est une forme simple qui a été utilisée ici pour exprimer la détermination du temps du remboursement des dettes. Elle pourrait également être utilisée dans d'autres contextes pour exprimer d'autres significations et connotations. La difficulté consiste à trouver l'équivalent approprié dans la langue d'arrivée, puisque la collocation «*أَجَلٍ مُّسَمًّى*» pourrait contenir plus d'un sens.

Par exemple : Allah, Le Très Haut, dit :

«*ثُمَّ تَوْبُوا إِلَيْهِ يُمَتِّعْكُمْ مَتَاعًا حَسَنًا إِلَىٰ أَجَلٍ مُّسَمًّى - هود : ٣*»

Hamidullah	«Repentez-vous à Lui Il vous accordera [dans cette vie] une heureuse jouissance jusqu'au terme fixé»
Zeinab Abdel Aziz	«puis repentez-vous à Lui, Il vous Fera jouir une bonne jouissance, jusqu'à un terme déterminé»
Berque	«revenez à Lui repentants, afin qu'il vous fasse jouir jouissance belle jusqu'à un terme fixé»
Blachère	«puis revenez à Lui ! Il vous accorde belle jouissance [des biens d'Ici-bas], jusqu'à un terme désigné»

²¹) <https://fr.wiktionary.org/wiki/fixer> consulté le 11/02/2022

²²) <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/determine/> consulté le 17/02/2022

D'après Al-Tabari, la collocation: «أَجَلٍ مُّسَمًّى» signifie «*la mort*». Al-Qurtubi souligne aussi que le sens «أَجَلٍ مُّسَمًّى» dans le verset «*est probablement la mort*»²³.

Notons que tous les traducteurs ont eu recours à la traduction littérale transférant la collocation telle qu'elle. Ce qui a conduit à détruire le sens dans la langue cible. La traduction littérale, dans la plupart des cas, s'écarte du sens original. Ces traductions littérales ne transmettent pas au lecteur français, qui ne connaît pas la langue et les styles du Coran, le sens voulu en français de sorte qu'il comprend facilement cette structure. Pire que cela, les traducteurs ont conservé cette structure et l'ont transférée en français telle quelle sans chercher à faire comprendre au destinataire français son sens, se contentant uniquement de l'imiter et de la copier. «*Il faut se garder de croire que les similitudes de forme correspondent toujours à des similitudes de sens*»²⁴.

De là; nous proposons la tentative suivante : «*puis repentez-vous à Lui, Il vous accordera [dans cette vie] une heureuse jouissance jusqu' à la fin de la vie (la mort)*».

De la même combinaison lexicale, Allah, Le Très Haut, dit :

«وَنُفِّرُ فِي الْأَرْحَامِ مَا نَشَاءُ إِلَىٰ أَجَلٍ مُّسَمًّى - الْحَجج : ٥».

De la manière susmentionnée, les traductions l'ont rendue en français :

Hamidullah	«Nous faisons déposer dans les matrices le fœtus que Nous voulons reproduire après un terme fixé»
Zeinab Abdel Aziz	«Et Nous stabilisons, dans les matrices, ce que Nous Voulons jusqu'à un terme fixé»
Berque	«Et Nous fixons dans les matrices ce que bon Nous semble, jusqu'à un terme déterminé»
Blachère	«Nous déposons dans les utérus ce que Nous voulons, jusqu'à un terme fixé»

²³ (القرطبي ، الجامع لأحكام القرآن ، دار الكتب العلمية ، بيروت ، ج٩ ، ط١ ، ١٩٨٨ ، ص٤)
²⁴) DARBELNET, Jean, « *La traduction raisonnée* », Meta, vol. 14, no 3, 1969 p. 138.

Là, la collocation «أَجَلٍ مُّسَمًّى» désigne «*la résidence du fœtus dans le ventre de sa mère jusqu'à sa naissance*²⁵». C'est-à-dire la durée de la grossesse. Cependant, les traducteurs ont adopté une approche erronée dans laquelle ils n'ont pas conservé le sens voulu. Ils ont littéralement rendu la collocation arabe. Cette traduction ne correspond pas au sens de la collocation arabe. C'est l'un des défauts que Jérôme voit dans la traduction littérale, où il dit : «*La traduction d'une langue dans une autre, si elle est effectuée mot à mot, cache le sens ; c'est comme des herbes trop drues qui étoufferaient les semis*²⁶». Pour clarifier, les traducteurs devraient ajouter une note de bas de page dans laquelle ils démontent que «*le terme fixé ou déterminé*» indique «*la durée de la grossesse*». Nous proposons alors la tentative suivante : «*Nous déposons dans les utérus ce que Nous voulons, jusqu'à la naissance (du fœtus)* ».

Allah, Le Très Haut, dit :

«لَكُمْ فِيهَا مَنَافِعُ إِلَىٰ أَجَلٍ مُّسَمًّى - الْحَج : ٣٣».

Hamidullah	«Vous pouvez utiliser les bêtes destinées aux offrandes jusqu'au terme fixé»
Zeinab Abdel Aziz	«Vous y avez des avantages jusqu'à un terme fixé»
Berque	«vous en tirez des avantages jusqu'à un terme fixé»
Blachère	«Vous avez en elles des profits jusqu'à un terme fixé»

Ibn Kathir interprétant ce verset disant que «*C'est à dire on peut tirer profit de ces bêtes destinées à être sacrifiées jusqu'au jour du sacrifice, de leur lait, leurs poils, leurs laines et comme montures*²⁷». De là, la collocation «أَجَلٍ مُّسَمًّى» signifie «*le jour du sacrifice*».

^{٢٥} (تفسير الطبري / ٣٣٢

²⁶) JÉRÔME, Saint, *Lettres, texte établi et trad. par Jérôme Labourt*, Paris, Les Belles Lettres, v. III, 1953, p. 61

²⁷) Ibn Kathir, p. 350

Les traducteurs reproduisent une collocation calquée de l'arabe, mais c'est une reproduction erronée et incorrecte dans la langue cible, rendant cette collocation par «*un terme fixé*», car elle ne garde pas le sens arabe. Alors, on propose la traduction suivante : «*vous pouvez en tirer profit jusqu'au jour du sacrifice*».

Un exemple ayant un autre sens. Allah, Le Très Haut, dit :

«هُوَ الَّذِي خَلَقَكُمْ مِنْ طِينٍ ثُمَّ قَضَىٰ أَجَلًا وَأَجَلٌ مُّسَمًّى عِنْدَهُ - الانعام : ٢».

Ibn Kathir a interprété «أَجَلٍ مُّسَمًّى» par «*le Jour de la Résurrection*²⁸». Al-Zamakhshari a mentionné le même sens dans son exégèse de ce verset²⁹.

Hamidullah	«C'est Lui qui vous a créés de limon, qui a fixé un terme [à chaque vie]; un autre terme est déterminé par Lui »
Zeinab Abdel Aziz	«C'est Lui qui vous A Créés d'argile, ensuite Il Fixa un terme, et un terme déterminé chez Lui»
Berque	«C'est Lui qui vous a créés d'argile, puis décréta un terme, car tout terme est en Lui fixé»
Blachère	«C'est Lui qui vous a créés d'argile et a décrété [, pour chacun,] un terme qui est un terme fixé auprès de Lui»

Trop souvent les traducteurs rendent la collocation de la langue de départ par «*un terme fixé ou déterminé*». Zeinab Abdel Aziz et Blachère ont conservé la structure. Mais, l'équivalent exact de la collocation arabe n'est pas retenu en français. Tandis que Hamidullah et Berque n'ont préservé ni le sens ni la structure. Par conséquent on pourrait traduire le verset par : «*c'est Lui qui vous a créés d'argile, puis a fixé le moment de la mort et le Jour de la Résurrection*».

Allah, Le Très Haut, dit:

«فَيُمْسِكُ الَّتِي قَضَىٰ عَلَيْهَا الْمَوْتَ وَيُرْسِلُ الْأَخْرَىٰ إِلَىٰ أَجَلٍ مُّسَمًّى - الزمر : ٤٢».

²⁸) Ibn Kathir, p. 407

²⁹) الزمخشري ، الكشاف عن حقائق التنزيل وعيون الاقاويل في وجوه التأويل ، دار المعرفة ، بيروت ، ط ٣ ، ٢٠٠٩ ، ص ٣١٩

Hamidullah	«Il retient celles des hommes dont Il décrète la mort et renvoie les autres jusqu'au terme fixé»
Zeinab Abdel Aziz	«Alors Il Retient celle dont Il A Décrété la mort, et Renvoie l'autre, jusqu'à un terme fixé»
Berque	«Il retient celles dont Il a décidé la mort, et renvoie les autres jusqu'à un terme fixé»
Blachère	«Il retient celles dont Il a décrété la mort et relâche les autres jusqu'à un terme fixé»

Al-Zamakhshari insiste sur le fait que «أَجَلٍ مُّسَمًّى» désigne ici : «*jusqu'à sa mort*³⁰». De là, nous pourrions dire que «أَجَلٍ مُّسَمًّى», dans ce verset, signifie tout le temps vécu par une personne dans ce monde jusqu'à sa mort. Tous les traducteurs ont choisi le même équivalent : «*un terme fixé*». Ils ont erronément adopté la même stratégie et méthode de la traduction. Nous proposons alors la traduction suivante : «*Il retient celles des hommes dont Il a décrété la mort et renvoie les autres jusqu'au terme fixé (à sa mort)*».

Notons, dans tous les versets précédents, que le mot «أَجَلٍ» a été toujours accompagné du mot «مُسَمًّى». Les deux ont apparu associés ensemble dans des endroits et des contextes différents. Par conséquent, leurs significations ont complètement différé d'un verset à l'autre. Mais les traducteurs ont eu recours à un transfert asystématique et impertinent qui ne conserve pas le même aspect sémantique que la langue originale. Alors, nous voyons que tout traducteur, en plus de sa traduction inexacte, devait expliquer, entre parenthèses ou dans une note en bas de page, le sens exact de la collocation «أَجَلٍ مُّسَمًّى» mentionnée dans le Coran plus d'une fois. Ils devaient alors avoir recours à la traduction interprétative pour démontrer clairement le sens.

- Défini + Nom + Défini + Adjectif : «الْبَلَدِ الْأَمِينِ – la Mecque»

Cette combinaison lexicale est très répandue dans le Coran. Elle est formée d'un mot base «*nom défini par l'article (ال)*» et d'un collocatif «*adjectif déterminé*

³⁰ (المرجع السابق ، ص ٩٤٢)

par l'article (ال)». Signalons que l'adjectif, en arabe, s'accorde avec le nom en détermination : «*en effet, si le substantif est déterminé par l'article défini, alors l'adjectif doit obligatoirement porter l'article défini*³¹». Prenons ce verset mal traduit conduisant à dénaturer le sens :

Allah a dit : «الْبَلَدِ الْأَمِينِ - التين ٣».

Hamidullah	«ce cité sanctuaire»
Zeinab Abdel Aziz	«ce pays sécurisé»
Berque	«cette ville sûre»
Blachère	«cette Ville sûre !»

Ibn Kathir a dit «الْبَلَدِ الْأَمِينِ (al-balad al-amyn)» est «مكة - la Mecque» : «*le pays sacré signifie La Mecque*³²». Il ajoute également qu'il est «*le pays où règne la sécurité car quiconque y entre sera en pleine sécurité*³³».

Tous les traducteurs ont donné une traduction générale qui ne transmet pas clairement le sens du verset coranique. De là, le receveur français ne pourra pas comprendre le sens du verset. Il ne comprendra pas que le sens du verset «الْبَلَدِ الْأَمِينِ» est *La Mecque*. Il comprendra que le verset fait référence à «*un endroit précis*» ou «*une ville sécurisée*». Donc, nous pourrions dire avec certitude que tous les traducteurs ont commis une grave erreur en rendant littéralement cette collocation en français. Ce qui a conduit à l'incompréhension et à la distorsion du sens. «*La traduction littérale, c'est la suprême dérision de l'acte de traduire, une singerie grotesque*³⁴». En fait, cette traduction aurait été acceptable si les traducteurs avaient ajouté, entre parenthèses ou en note en bas de page, une phrase explicative indiquant que «الْبَلَدِ الْأَمِينِ - la ville sécurisée» est «*La Mecque*».

³¹) KOULOUGHLI, D.E., *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, Pocket –Langues pour tous, Angleterre, 1994, p. 85

³²) Ibn Kathir p. 526

³³) Idem

³⁴) DELISLE, Jean, *La traduction en citations*, Presses de l'Université d'Ottaw, Canada, 2017, p. 306.

De même, prenons une autre collocation indiquant l'inimitabilité linguistique du Coran : « الآيَةُ الْكُبْرَى (al-ayata al-kobra) - le grand signe », « آيَاتِ رَبِّهِ الْكُبْرَى (ayati rabihi al-kobra) - les grands signes de son Seigneur ».

Cette collocation a été mentionnée dans plus d'un endroit et contexte coranique, ainsi sous différentes formes. Allah dit :

« فَأَرَاهُ الْآيَةَ الْكُبْرَى - النازعات : ٢٠ »

« آيَاتِ رَبِّهِ الْكُبْرَى - النجم : ١٨ »

La première collocation : « الآيَةُ الْكُبْرَى » est formée de : *Défini + Nom singulier + Défini + Adjectif*.

La deuxième : « آيَاتِ رَبِّهِ الْكُبْرَى » est composée de : *Nom pluriel indéfini + Nom indéfini + Défini + Adjectif*.

Les deux collocations sont formellement différentes. Quant au sens, il faut remonter aux livres de l'interprétation pour comprendre le sens voulu. De là, nous pourrions les transférer en français fidèlement et clairement.

Le premier verset a été mentionné en référence à l'histoire du prophète Moïse avec Pharaon. Les érudits ont interprété « الآيَةُ (ayah) – le signe » comme le miracle de la main et du bâton. Al-Tabari a dit : « Moïse lui a fait voir alors les miracles les plus édifiants qui démontrent qu'il Le messenger d'Allah, et ce miracle était la main de Moïse quand il l'a sortie blanche immaculée aux spectateurs, et son bâton quand il s'est transformé en un véritable serpent³⁵ ».

Le deuxième verset a été mentionné dans le contexte de la parole sur le voyage nocturne du prophète Mohamed, que les prières et la paix d'Allah soient sur lui, et les merveilles qu'il y a vues.

³⁵ تفسير الطبري، ج. ٣٠ ، ص ٣٩ (فأرى موسى فرعون الآيَةَ الْكُبْرَى، يعني الدلالة الْكُبْرَى، على أنه لله رسول أرسله إليه، فكانت تلك الآيَةَ يد موسى إذ أخرجها ببيضاء للناظرين، وعصاه إذ تحوّلت شعبانا مبيّنا).

	«الآيَةُ الْكُبْرَى»	«آيَاتِ رَبِّهِ الْكُبْرَى»
Hamidullah	«Le grand signe miraculeux»	«les plus grands signes de son Seigneur»
Zeinab Abdel Aziz	«le grand Signe»	«l'un des grands Signes de son Seigneur»
Berque	«le signe majeur»	«les signes de son Seigneur les plus grandioses»
Blachère	«le Signe Suprême»	« [l'un] des signes les plus grands de son Seigneur»

Tous les traducteurs ont presque opté pour la traduction mot à mot comme une méthode convenable pour rendre les collocations originales. L'équivalent français de la première collocation est formé de : *Défini + Adjectif + Nom*. Mais, Hamidullah a ajouté un terme explicatif «*miraculeux*» pour essayer de démontrer le sens tout rendant : «الآيَةُ الْكُبْرَى» par «*Le grand signe miraculeux*». Il a donné un sens proche, non exact. Pour exprimer le sens exact, on doit ajouter, soit entre parenthèses, soit en note en bas de page cette phrase explicative : «*le miracle de la main et du bâton*». De là, la traduction exacte, de notre point de vue, sera : «*Le grand signe miraculeux (le miracle de la main et du bâton)*».

Quant à la deuxième collocation «آيَاتِ رَبِّهِ الْكُبْرَى», nous constatons que tous les traducteurs sont donné une traduction presque similaire. A notre avis, ils ont trouvé l'équivalent acceptable.

- Nom + (Préposition) + Défini + Nom : «لَمْحٍ بِالْبَصَرِ - لَمْحِ الْبَصَرِ»

Cette collocation nominale a été mentionnée dans la sourate An-Nahl dans le verset : «وَمَا أَمْرُ السَّاعَةِ إِلَّا كَلَمْحِ الْبَصَرِ : ٧٧». Al-Qurtubi a mentionné dans son interprétation que le clin d'œil signifie «*un coup d'œil rapidement*³⁶». De son côté, Ibn Kathir a dit que : «*Lorsqu'il veut créer une chose, Il lui dit: «Sois » et elle est. L'ordre concernant l'Heure sera comme un clin d'œil ou plus bref encore*³⁷». Cette collocation existe encore dans la sourate d'Al-Qamar avec la même acception

³⁶ (القرطبي ، الجامع لأحكام القرآن سبق ذكره ج ٦ ، ص ٥٥

³⁷) Ibn Kathir, p. 715

sémantique, mais avec une structure différente. Allah, Tout-Puissant, dit: « وَمَا أَمْرُنَا إِلَّا وَاحِدَةٌ كَلَمْحٍ بِالْبَصَرِ : ٥٠ ». Cela signifie l'étendue de la capacité et de la volonté d'Allah, Tout-Puissant, dans ses créations et que son ordre est prompt comme un clin d'œil.

La première collocation est composée d'un mot-base «*nom indéfini*» suivi d'un collocatif «*nom défini par l'article (ال)*» ayant la valeur du complément du nom, conformément à la grammaire de la langue arabe. Les deux noms sont, alors, en état d'annexion. Presque, cette combinaison lexicale ressemble au syntagme nominal en français. Ses éléments constitutifs sont égales à la structure française : *nom + de + nom*. C'est-à-dire l'annexion en arabe se rend en français par une préposition : «*l'état d'annexion permet d'exprimer des valeurs sémantiques aussi variées que les expressions françaises om la préposition de apparaît entre les deux noms*³⁸». Concernant la deuxième collocation, elle est formée d'un mot-base «*nom indéfini*» + *préposition (الباء)* + un collocatif «*nom défini par l'article (ال)*». Elle est équivalente à la combinaison cible : *nom + de + nom*.

En voici les différentes traductions françaises proposées :

	«لَمْحِ الْبَصَرِ»	«لَمْحِ بِالْبَصَرِ»
Hamidullah	«un clin d'œil»	«un clin d'œil»
Zeinab Abdel Aziz	«un clin d'œil»	«un clin d'œil»
Berque	«un clin d'œil»	«l'éclair du regard»
Blachère	«un clin d'œil»	«un clin d'œil»

Les traducteurs ont utilisé des collocations françaises équivalentes qui portent le même sens arabe avec une grande précision et clarté, essayant de préserver également la même structure de l'original, mais conformément aux règles de la grammaire française. En fait, ils ont essayé de conserver la même structure-source pour créer une collocation en français. Bien que chaque langue ait ses particularités syntaxiques, ils ont remplacé l'annexion en arabe par une préposition en français. Ils ont traduit la collocation «لَمْحِ الْبَصَرِ (*lamh el-baṣar*)» par «*un clin*

³⁸) KOULOUGHLI, D.E., *grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, op.cit., p. 85

d'œil». L'équivalent de la deuxième combinaison lexicale «لَمْحٍ بِالْبَصْرِ» (*lamhin bi-elbaçar*)» conserve la même structure originale : *nom + préposition + nom* «un clin d'œil». Seulement, Berque avait un avis différent, puisqu'il recourait à une traduction étrange et incompréhensible et complètement éloignée du sens voulu. Il a erronément opté pour «l'éclair du regard» comme équivalent possible de sa part. L'équivalent français «un clin d'œil» signifie que quelque chose se produit très rapidement ou au même moment ; c'est à dire en très peu de temps. Cela signifie que la plupart des traducteurs ont eu beaucoup de succès car ils ont conservé le sens voulu, en plus, la structure syntaxique est similaire à la structure de la syntaxe arabe.

- Préposition + Nom + Défini + Nom : «بِشَقِّ الْأَنْفُسِ - difficilement»

Allah dit : «بِشَقِّ الْأَنْفُسِ - النحل : ٧».

Ce type de combinaison lexicale n'apparaît pas couramment dans le Coran. Il se compose de : *Préposition + Nom + Défini + Nom*. L'équivalent cible ne conserve pas les mêmes éléments syntaxiques constitutifs de la collocation : *Préposition + Adjectif + Nom* conformément de la grammaire française.

Hamidullah	«avec grand peine»
Zeinab Abdel Aziz	«à grand-peine»
Berque	«à grand labeur des personnes»
Blachère	«avec peine»

La collocation «بِشَقِّ الْأَنْفُسِ» (*bi-cheq al-anfos*) a été mentionnée dans le contexte suivant : Les bétails transportent nos choses lourdes vers un autre pays, que nous ne pouvons atteindre qu'avec un grand effort et de grandes difficultés.

Hamidullah et Zeinab Abdel Aziz ont, tous les deux, essayé de rendre la collocation arabe par une collocation correspondant en français, où ils ont traduit «بِشَقِّ الْأَنْفُسِ» par «avec grand peine» et «à grand-peine». Ils ont pu transmettre clairement le sens et, presque, la structure arabe. Alors que Berque et Blachère ont eu recours à la traduction interprétative en la rendant par «à grand labeur des personnes» et «avec peine». Cela signifie que l'essai de Berque n'a pas été pertinent

et n'a pas donné le sens voulu en utilisant cette collocation. Mais, Blachère s'est intéressé au sens au détriment de la structure donnant une traduction systématique. Malgré les bonnes traductions faites par la plupart des traducteurs, Nous pourrions donner une traduction simple, claire et compréhensible préservant le sens exact. Nous rendons cette collocation nominale par un adverbe en -ment : «*difficilement*».

3.2. La collocation verbale

Le Coran compte également des collocations verbales qui sont très répandues d'une grande manière et frappante. La collocation verbale se compose, en générale, de : Verbe + Défini + Nom (complément) C'est une structure proprement arabe. L'avènement du verbe au début de la phrase est de la particularité de la grammaire arabe.

- La collocation : «*اقامة الصلاة وإيتاء الزكاة – accomplishment de la prière et acquittement de Zakat*»

Nombreux sont les versets dans lesquels cette collocation a été mentionnée. En fait, elle a apparu dans le Coran sous plusieurs formes syntaxiques complètement différentes : forme accomplie, forme inaccomplie, forme impératives ... etc. ces versets le démontrent clairement, Allah dit :

- «*وَأَقَامَ الصَّلَاةَ وَآتَى الزَّكَاةَ – البقرة : ١٧٧*»
- «*وَأَقِيمُوا الصَّلَاةَ وَآتُوا الزَّكَاةَ – البقرة : ١١٠*»
- «*وَأَقَامُوا الصَّلَاةَ وَآتُوا الزَّكَاةَ – البقرة : ٢٧٧*»
- «*وَالْمُقِيمِينَ الصَّلَاةَ وَالْمُؤْتُونَ الزَّكَاةَ – النساء : ١٦٠*»
- «*لَئِنْ أَقَمْتُمْ الصَّلَاةَ وَآتَيْتُمُ الزَّكَاةَ – المائدة : ١٢*»
- «*الَّذِينَ يُقِيمُونَ الصَّلَاةَ وَيُؤْتُونَ الزَّكَاةَ – المائدة : ٥٥*»

Nombreuses sont les collocations mentionnées dans ces versets. Nous allons mettre en lumière la dernière collocation. Nous remarquons l'existence de deux collocations dans ce verset : *Verbe + Défini + Nom* : «*يُقِيمُونَ الصَّلَاةَ*» (*yoqymuna as-*

salata) – ils accomplissent la prière» et «يُؤْتُونَ الزَّكَاةَ» (*yo'tuna az-zakata*) – ils s'acquittent de la Zakāt». Nous constatons qu'il existe une intégration entre les termes constitutifs de deux collocations. A propos de l'exégèse de ce verset, Ibn Kathir dit «Les croyants sont ceux qui s'acquittent de la prière et font l'aumône, car la première est l'un des piliers de l'Islam et qui est le droit de Dieu, et l'autre des droits des pauvres et misérables qui la méritent³⁹».

Tout traducteur tente de donner le véritable sens de la collocation arabe.

Hamidullah	«ceux-là même qui observent la prière, s'acquittent de l'aumône».
Zeinab Abdel Aziz	«ceux qui accomplissent la prière, qui s'acquittent de la Zakāt».
Berque	«ce sont eux qui effectuent la prière, acquittent la purification».
Blachère	«ceux qui accomplissent la Prière, [qui] donnent l'Aumône (zakât) ».

Les traducteurs ont eu recours au calque pour tenter de transmettre la même structure originale dans la langue cible : *Verbe + Défini + Nom*. Mais, certains ont simulé la structure sans prêter attention au sens. Il existe, en effet, une grande divergence entre les traducteurs. Pour le verbe «يُقِيمُونَ», Hamidullah a opté pour le verbe «observer», qui signifie : «*Se conformer à une prescription, une règle, un usage, les respecter*⁴⁰». Il ne reflète pas réellement le sens exacte ou proche du verbe original. La traduction de l'expression «*observent la prière*», donnée par Hamidullah, n'est pas fréquemment employée en français. Zeinab Abdel Aziz et Blachère ont eu recours au verbe «accomplir» comme équivalent au verbe «يُقِيمُونَ». Le verbe «accomplir» désigne : «*Faire quelque chose jusqu'au bout, mener à son terme*⁴¹», c'est-à-dire la faire parfaitement. Ce verbe s'accorde tout à fait avec l'exécution de la prière. De là, nous préférons cette traduction «*accomplir la prière*» qui conserve la collocation telle quelle, ainsi, le sens exégétique. De son côté, Berque a choisi le verbe «*effectuer*» qui signifie «*Mettre quelque chose à*

³⁹) Ibn Kathir, p.326

⁴⁰) <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/observer/55429> consulté le 15/02/2022

⁴¹) RAY, Alain, *Le Petit ROBERT*, Montréal, Canada, 1992, P.9.

*exécution, le faire, l'accomplir, le mener à sa réalisation*⁴²». L'emploi de ce verbe de la part de Berque donne également le sens voulu et exégétique.

Par conséquent, nous constatons que Zeinab Abdel Aziz, Blachère et Berque ont été capables de transférer le sens et la structure de la langue source à la langue cible avec une grande perfection.

Quant à la collocation «يُؤْتُونَ الزَّكَاةَ» les traducteurs donnent différemment des équivalents dans la langue d'arrivée.

Tout d'abord, nous devons souligner que le mot «زَكَاةً» a été mentionné dans le Noble Coran avec différentes significations. Il pourrait signifier «le monothéisme», Comme le dit Allah, Tout-Puissant, «الَّذِينَ لَا يُؤْتُونَ الزَّكَاةَ وَهُمْ الَّذِينَ لَا يُؤْتُونَ الزَّكَاةَ»⁴³. La collocation : «لَا يُؤْتُونَ الزَّكَاةَ» est interprétée par Ibn Kathir de la façon suivante: «Ceux qui n'attestent pas qu'il n'y a d'autres divinités que Dieu, car «الزَّكَاةُ» signifie, d'après le texte arabe, la purification de l'âme de toute idolâtrie et de mauvaise moralité, et il cita à l'appui ce verset : (قَدْ أَفْلَحَ مَنْ تَزَكَّى وَذَكَرَ اسْمَ رَبِّهِ فَصَلَّى - الأعلى : ١٤ ، ١٥ ».

Dans le verset en question, le terme «زَكَاةً» signifie : une part déterminée des biens ou de l'argent donnée aux pauvres. C'est ce qui a été susmentionné par Ibn Kathir en interprétant ce verset. Il est l'un des cinq piliers de l'Islam. Le fait de l'acquitter est obligatoire.

Il existe, en fait, une grande différence entre les traducteurs en rendant le mot «زَكَاةً». Hamidullah et Blachère ont éprouvé de véritables difficultés en rendant ce mot dans la langue d'arrivée. Ils ont employé le mot dans le sens de «l'aumône». Mais Blachère a ajouté un autre mot explicatif, translittéré de l'arabe, qui démontre clairement le sens : «zakât». Rendre le mot «زَكَاةً» par «l'aumône» fait une

⁴²) <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/effectuer/27908> consulté le 15/02/2022

⁴³) Ibn Kathir, p. 482

confusion et conduit au faux sens, car les deux mots n'ont pas les mêmes acceptions sémantiques. Disons alors que chacun de deux traducteurs a commis une erreur fatale en traduisant le mot «زَكَاةٌ» par «l'aumône». C'est parce qu'ils ont confondu «الزَّكَاةُ - la zakat» et «الصدقة»- l'aumône ou la charité» : «*Toute Zakât est une aumône (Sadaqah) mais toute Aumône (Sadaqah) n'est pas nécessairement une Zakât⁴⁴*». Mais, il faut également signaler que si Blachère avait gardé le mot «Zakât» uniquement sans mentionner le mot «l'aumône» à côté, sa traduction aurait été très acceptable et donné l'équivalent exact au mot arabe.

Berque s'est soucié de préserver la même structure syntaxique que l'arabe au détriment du sens voulu : «*acquittent la purification*». L'emploi du terme «*purification*» de la part de Berque pour rendre le mot «زَكَاةٌ» est inapproprié. Car, cet équivalent ne recouvre pas les mêmes sens du mot arabe. Les deux versets susmentionnés le démontrent clairement.

Pour Zeinab Abdel Aziz, le sens de cette collocation est compris et, tout facilement, déductible. Car elle correspond à une collocation française. De là, nous dirions qu'elle a trouvé l'équivalent exacte en français. Elle a eu recours à la translittération du mot arabe en le rendant par «Zakât» pour garder la couleur locale et religieuse. Nous constatons qu'elle essaye, dans le choix de cet équivalent, d'être restreinte de la culture source à laquelle elle appartient. A notre avis, le sens désigné est le même. Dans sa tentative, la collocation arabe «يُؤْتُونَ الزَّكَاةَ» est adroitement retenue en français : «*qui s'acquittent de la Zakât*».

La collocation verbale : «قَابَ قَوْسَيْنِ أَوْ أَدْنَى» - à une distance deux arcs ou moins»

Allah dit : «كَانَ قَابَ قَوْسَيْنِ أَوْ أَدْنَى - النجم : ٩»

Interprétant ce verset, Ibn Kathir a dit «*Car Gabriel, quand il est descendu pour trouver Mohamed, fut très proche de lui à une distance qui sépare, deux fois,*

⁴⁴) NABIH, Mohammed, *Les problèmes et les limites de la traduction des termes propres à l'islam dans le coran*, revue sciences, langage et communication, Fac. des Lettres et des Sciences Humaines, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc vol 2, N° 2, 2018, p.6

la poignée de l'arc de l'une de ses extrémités⁴⁵ ». C'est-à-dire Jibril était très proche de prophète Mohamed à une distance deux arcs ou moins

Hamidullah l'a traduite par «à deux portées d'arc [du Prophète], ou moins encore », Zeinab Abdel Aziz par «comme le centre d'un arc ou plus près encore », Blachère par «à deux arcs ou moins», et Berque par «à une distance de deux tensions d'arc, peut-être à moins». Nous remarquons que Hamidullah et Blachère ont rendu la collocation «قَاب قَوْسَيْنِ أَوْ أَدْنَى» mot à mot qui ne conserve pas le sens coranique. Ils ont transféré la collocation telle quelle sans aucune adaptation avec la culture cible afin de saisir le sens. Ils ont seulement essayé de garder la même structure de la collocation coranique qui n'a rien à voir avec le sens original. Zeinab Abdel Aziz a donné une traduction erronée et incompréhensible qui ne correspond pas précisément à la signification source. Quant à Berque, il a eu recours à la traduction interprétative qui s'intéresse au sens au détriment de la structure syntaxique originale. Il a ajouté la locution indicative «à une distance de» qui vise à rendre la collocation plus significative et plus frappante. Cela ne signifie pas qu'il ne respecte pas le texte coranique. C'est parce que nous ne traduisons pas le Coran littéralement, mais plutôt, nous rendons les significations du Coran, de sorte que le traducteur a toute liberté de choisir l'équivalent approprié afin qu'il puisse transmettre le sens voulu fidèlement et clairement. Ainsi, nous voyons que l'ajout de la locution explicative «à une distance de» est plus plausible. Par conséquent, nous proposons la traduction suivante : «Jibril était très proche de prophète Mohamed à une distance deux arcs ou moins».

Le traducteur a eu recours à la traduction interprétative qui s'intéresse au sens au détriment de la structure. Nous disons que la collocation arabe n'est pas retenue en français.

La double collocation verbale: «جَاءَ الْحَقُّ» - «زَهَقَ الْبَاطِلُ»

La collocation «جَاءَ الْحَقُّ (ja'a al-haq)- l'Islam est apparu» a été mentionné, dans le Coran, plus d'une fois, tandis que «زَهَقَ الْبَاطِلُ (zahaqa al-batil)- la mécréance a disparu» n'a apparu qu'une seule fois. Toutes les deux sont composées d'un verbe et un nom (complément).

⁴⁵) Ibn Kathir, p. 81

Allah dit : «قُلْ جَاءَ الْحَقُّ وَرَهَقَ الْبَاطِلُ - الاسراء : ٨١»

«C'est un avertissement et une menace lancés contre les idolâtres de Qoraïch qui devaient connaître enfin que la vérité est venue de Dieu sans aucun doute qu'on trouve dans le Coran et le Messenger du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue-, comme il y en a aussi la science nécessaire et utile aux gens⁴⁶». D'après cette interprétation, «الْحَقُّ (al-haq)» est l'Islam et «الْبَاطِلُ (al-batil)» est la mécréance.

Hamidullah	«La Vérité (l'Islam) est venue et l'Erreur a disparu».
Zeinab Abdel Aziz	« Le Vrai éclata et le faux s'annihila».
Berque	« Le Vrai s'en est venu. Le faux a disparu».
Blachère	«la vérité est venue et l'erreur est dissipée».

Conformément aux règles de grammaire de chaque langue, la traduction de la collocation arabe ne suit pas les mêmes règles syntaxiques. La structure syntaxique originale se compose de *Verbe + Défini + Nom*, tandis qu'elle se compose, dans la langue cible, est formée de *Défini + Nom + Verbe*. Sémantiquement, c'est un transfert mot à mot qui donne lieu à l'ambiguïté, et présente une véritable difficulté de compréhension de la part du lecteur français, car l'équivalent choisi par les traducteurs n'est pas fréquent dans le contexte social français. Seulement, c'est Hamidullah qui a donné une traduction exacte de la collocation : «جَاءَ الْحَقُّ», ajoutant entre parenthèses le mot (*Islam*) qui démontre clairement le sens et se référant au fait que «la vérité» est «l'Islam». Quant à la collocation évoquée dans le verset «رَهَقَ الْبَاطِلُ», tous les traducteurs ont eu recours au mot à mot. Leur traduction ne rend pas exactement le sens précis de la collocation coranique.

-La collocation verbale homogène : «نَظَرَ نَظْرَةً (nazara nazratan) jeter un regard»

Allah dit : «فَنَظَرَ نَظْرَةً فِي النُّجُومِ - الصافات : ٨٨»

⁴⁶) Ibn Kathir, p. 74

Ibn Kathir interprétant ce verset, a dit «*Sa contemplation des étoiles comme a dit Qatada, n'était qu'un moyen pour les faire détourner de son dessein*⁴⁷». C'est-à-dire il a jeté un coup d'œil. Signalons que le couple constitutif de cette collocation est de même origine phonétique. Dans la collocation «نَظَرَ نَظْرَةً», le collocatif «نَظْرَةً - regard» garde son sémantisme, bien que la base «نَظَرَ - regarder», en association avec lui, donne une signification particulière, ce qui restreint le choix de l'équivalent, de la part du traducteur, dans la langue cible.

Hamidullah	«Abraham jeta un regard vers les étoiles»
Zeinab Abdel Aziz	«il regarda un vrai regard vers les étoiles»
Berque	«Il ne jeta qu'un regard vers les étoiles»
Blachère	«pas de traduction»

Lorsqu'il existe une correspondance entre les deux langues, nous pourrions déduire le sens équivalent pertinent de la collocation comme le fait Hamidullah. Sa traduction est basée sur la même structure syntaxique de la langue source rendant la collocation arabe «فَنَظَرَ نَظْرَةً» par : «*jeta un regard*». L'équivalent français est constitué du verbe-base «*jeter*», utilisé au sens figuré, dont le sens est déterminé par son association avec le mot-collocatif «*regard*». Employé métaphoriquement avec le collocatif «*regard*», ce verbe signifie : «*regarder trop rapidement*». Trop souvent, le sens de ce verbe pourrait changer selon le mot qui est en association, syntaxiquement, avec lui. La collocation arabe a été transférée en français d'une manière merveilleuse et frappante. Syntaxiquement, les deux collocations (source et cible) ont la même structure : verbe + nom (complément), et sémantiquement, elles gardent le même sens. Zeinab Abdel Aziz, de sa part, a eu recours à la traduction mot à mot qui nuit au sens : «*il regarda un vrai regard*». Elle a également essayé d'élargir le sens en ajoutant l'adjectif «*vrai*» qui marque une «*affirmation conforme à la réalité*⁴⁸» et qui n'a rien à voir avec le sens de la collocation originale. Tandis que Berque a conservé le sens originale bien qu'il a ajouté la locution restrictive: ne ... que : «*Il ne jeta qu'un regard*». Il ne garde pas donc la même structure-source. Blachère a complètement négligé la traduction. Il ne rend, ni le sens, ni la structure.

⁴⁷) Ibn Kathir, p. 347

⁴⁸) <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/vrai/82605> consulté le 17/03/2022

-La collocation verbale : «استَوْقَدَ نَارًا» (*'istawqada naran*) *allumer un feu*».

Allah dit : «مَثَلُهُمْ كَمَثَلِ الَّذِي اسْتَوْقَدَ نَارًا - البقرة : ١٧»

Al-Taher Bin Ashour a dit : «استَوْقَدَ», c'est-à-dire «allumer⁴⁹ - أوقد». As-sadi a insisté sur le même sens dans son exégèse⁵⁰. De là, la collocation «استَوْقَدَ نَارًا» est composée de : *Verbe + Nom*. Elle se rend en français par «allumer un feu». L'équivalent cible est formée de : *Verbe + Indéfini + Nom*. En voici les différentes traductions :

Hamidullah	«Leur cas ressemble au cas de celui qui s'avise d'allumer un feu»
Zeinab Abdel Aziz	«Leur exemple est comme celui qui alluma un feu»
Berque	«leur semblance est celle de qui allume un feu»
Blachère	«Ils sont à la ressemblance de ceux qui ont allumé un feu»

Puisque chaque langue a ses collocations particulières, tous les traducteurs ont réussi de trouver l'équivalent approprié dans la langue cible. Par exemple une collocation par une collocation. Ce qui est frappant et impressionnant ici, c'est que les traductions représentent une collocation dans la langue française, c'est-à-dire que les traducteurs ont trouvé l'équivalent, par lequel ils ont conservé la forme et le sens de la collocation en arabe. C'est à dire, ils ont rendu la collocation «استَوْقَدَ نَارًا» par la collocation «allumer un feu». L'emploi de cette collocation de la part de tous les traducteurs ne fait pas de confusion et conduit au sens pertinent et donne le sens voulu et exégétique.

⁴⁹ (الطاهر ابن عاشور ، تفسير التحرير والتنوير ، ج ٣ ، الدار التونسية للنشر ، تونس ، ١٩٨٤ ، ص ٣٠٧)

⁵⁰ (السعدي ، تيسير الكريم الرحمن في تفسير كلام الرحمن ، ص ٢٦)

4. Conclusion

Dans la présente recherche, nous avons traité l'un des phénomènes linguistiques très importants : la collocation. Nous avons mis en lumière le concept du mot, les deux types traités de collocation : nominale et verbale et leur traduction en français. Après avoir examiné les versets mentionnés dans cette recherche, il nous devient clair le rôle et l'importance de la collocation dans la création de nouveaux sens et son impact sur les différents champs sémantiques, où la collocation joue un rôle important dans l'expansion et le développement du sens. En général, la collocation se compose de deux éléments constitutifs qui forment ensemble une unité lexicale ayant un sens particulier.

Nous avons également abordé les méthodes de traduction des collocations en analysant un ensemble de collocations sélectionnées dans Le Noble Coran et en les comparant avec leur traduction française faite par Jacques Berque, Blachère, Zeinab Abdel Aziz et Hamidullah, afin d'identifier le succès de la traduction française à transmettre les collocations arabes et leurs significations et à identifier les différentes méthodes de traduction adoptées. Le Coran est, en effet, parsemé par la fréquence de l'emploi des collocations de tous types.

Soulignons, en effet, que les traducteurs ont pu rarement maintenir l'aspect esthétique et artistique de la collocation dans la langue d'arrivée. Nous avons conclu que les méthodes de traduction étaient diversifiées : la préservation du sens ainsi que de la structure syntaxique originale arabe, la préservation du sens seulement sans garder la structure syntaxique originale, la transmission partiellement du sens de la collocation originale ou l'ignorance complètement du sens.

En général, nous ne devons pas éviter la traduction littérale, en particulier, lorsqu'on rend un texte sacré. Mais, nous pourrions, parfois, y avoir recours s'elle pourrait transmettre fidèlement le sens. Le traducteur doit également s'intéresser au contexte social de l'Autre, car il joue un rôle primordial dans la détermination du sens de la collocation. Prenons également en considération qu'on ne traduit pas le Coran, mais les sens. Par conséquent, on ne doit pas négliger le rôle et l'importance des livres des exégèses accréditées lors de la traduction des significations du Coran, car ils clarifient, expliquent et aident à cerner le sens, et le rendent accessible à la traduction. Pour ce faire, il faut une équipe du travail de divers domaines s'intéressant aux sciences du Coran, à la linguistique et à d'autres disciplines.

5. Bibliographie

1. Corpus

– القرآن الكريم

1. BERQUE, J., *Le Coran. Essai de traduction de l'arabe annoté et suivi d'une étude exégétique*, Sindbad, Paris, 1990.
2. BLACHÈRE, Régis *Le Coran (al-Qor'ân)*, Vol. 1245, Maisonneuve & Larose, Paris, 1966
3. HAMIDULLAH, Mohammed, *Le Saint Coran et la traduction en langue française du sens de ses versets, complexe du Roi Fahd, AlMadinah Al-Munawarah, Arabie Saoudite, 1989 ;*
4. ABDELAZIZ, Zeinab, *Le Qur'an Traduction du sens de ses Versets*, 2014

2. Ouvrages français

1. BENIGNO, Veronica, KRAIF, Olivier, GROSSMANN, Francis et VELEZ Antonino, « *La notion de collocation fondamentale : une étude de corpus* », Cahiers de lexicologie, n° 108, 2016 - 1, Phraséologie et linguistique appliquée, p. 125-146, DOI : 10.15122/isbn.978-2-406-06281-3.p. 125
2. BLACHERE, *Grammaire de l'arabe classique*, 4ème éd., Maisonneuve & Larose, Paris, 1975,
3. CHRISTOPHER, Gledhill & AMALIA, Todirascu, « *Collocations en contexte : extraction et analyse contrastive* », revue électronique Texte et corpus, n°3 / août 2008, Actes des Journées de la linguistique de Corpus 2007, p. 137-148, disponible sur : http://web.univ-ubs.fr/corpus/jlc5/ACTES/ACTES_JLC07_todirascu_gledhill.pdf
4. DARBELNET, Jean, « *La traduction raisonnée* », Meta, vol. 14, no 3, 1969.
5. DELISLE, Jean, *La traduction en citations*, Presses de l'Université d'Ottawa, Canada, 2017
6. DUBOIS., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1994,

-
7. GROSS, G., *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, Ophrys, Paris, 1996,
 8. HARAKAT, Ahmed, *L'interprétation du Coran, tafsir Ibn Kathir* : <https://archive.org/details/LinterpretationDuCoranIbnKathir/00%20-%20PREFACE/page/n1/mode/1up>
 9. HAUSSMANN, F. J., *Le dictionnaire de collocations*. In Haussmann F.J., Berlin/NewYork, 1989,
 10. JÉRÔME, Saint, *Lettres, texte établi et trad. par Jérôme Labourt*, Paris, Les Belles Lettres, v. III, 1953.
 11. KOULOUGHLI, D.E., *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, Pocket – Langues pour tous, Angleterre, 1994,
 12. MOUNIN George, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, Paris, 1963.
 13. OUERHANI, Béchir, *Les collocations dans le Coran : structures et traductions*, URL: https://www.academia.edu/5541628/OUERHANI_Alicante_Coran consulté en 11/02/2022
 14. POLGUÈRE, A., *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, 3 éd., Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2016,
 15. RAMOS, Alonso, « *Construction d'une base de données des collocations bilingue Français-espagnol* ». *Langages*, 143, 2001.
 16. TREMBLAY, O., *Les collocations : des mots qui font la paire*. Québec français, 2014.
 17. TREMBLAY, Ophélie, et ANCTIL, Dominic. « *Les collocations: des combinaisons de mots privilégiées*», *Correspondance*, vol. 21, n 3, 2016,
 18. TUTIN, Agnès, GROSSMANN, Francis, *Collocations régulières et irrégulières: esquisse de typologie du phénomène collocatif*, Article in *Revue Française de Linguistique Appliquée* • February, Université Stendhal Grenoble-3, 2013.
 19. RAY, Alain, *Le Petit ROBERT*, Montréal, Canada, 1992
 20. YETULANI, Grażyna, *Les collocations verbo-nominales et la traduction*, *Studia Romanica Posnaniensia*, Adam Mickiewicz University Press, Poznań, vol. XXX: 2003.

٣. مراجع عربية

- اسماعيل بن كثير ، تفسير القرآن المعظم ، دار الحديث ، القاهرة ، ١٩٩٤
- البغوي ، الحسين بن مسعود ، معالم التنزيل (تفسير البغوي)، دار طيبة، ١٩٨٩
- الزمخشري ، الكشاف عن حقائق التنزيل وعيون الاقاويل في وجوه التأويل ، دار المعرفة ، بيروت ، ط٣ ، ٢٠٠٩
- السعدي ، عبد الرحمن بن ناصر ، تيسير الكريم الرحمن في تفسير كلام الرحمن ، مكتبة دار السلام للنشر والتوزيع - الرياض، ٢٠٠٢
- الطاهر ابن عاشور ، تفسير التحرير والتنوير ، الدار التونسية للنشر ، تونس ، ١٩٨٤
- الطبري ، جامع البيان عن تأويل أي القرآن ، دار المعارف ، القاهرة ، ١٩٥٥
- القرطبي ، الجامع لأحكام القرآن ، دار الكتب العلمية ، بيروت ، ط١ ، ١٩٨٨

4. Sitographies

- <https://fr.wiktionary.org/wiki/fixer> consulté le 11/01/2022
- <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/determine/> consulté le 17/02/2022
- http://web.univ-ubs.fr/corpus/jlc5/ACTES/ACTES_JLC07_todirascu_gledhill.pdf consulté le 17/02/2022
- https://www.academia.edu/5541628/OUERHANI_Alicante_Coran consulté le 11/02/2022
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/observer/55429> consulté le 15/02/2022
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/effectuer/27908> consulté le 15/02/2022
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/vrai/82605> consulté le 17/03/2022.